

Ashley Madison tente de rassurer ses clients infidèles | Le Net Expert Informatique

12	Ashley Madison tente de rassurer ses clients infidèles
----	--

Alors qu'un maître-chanteur menace de diffuser un fichier de près de 40 millions d'hommes et de femmes inscrits sur Ashley Madison pour tromper leur conjoint, l'éditeur affirme qu'il a trouvé la parade : la loi américaine de protection du droit d'auteur.

Ce matin, nous rapportions que l'éditeur canadien du site de rencontres adultères Ashley Madison s'était fait pirater une base de données avec les noms de quelques 37 millions d'utilisateurs du service qui promet discrétion et anonymat. Alors qu'ils n'en ont publié que des extraits, les hackers promettent de publier l'intégralité de la base de données sur internet si la société Avid Life Media basée à Toronto ne ferme pas Ashley Madison et deux autres sites internet qu'elle édite.

Mais l'entreprise n'entend visiblement pas céder aux pressions et essaye de rassurer tant bien que faire ses clients. Dans un communiqué envoyé à Numerama, Avid Life Media explique les contre-mesures mises en place, qui pourraient toutefois s'avérer vaines si les hackers décidaient de mettre leurs menaces à exécution et de passer par un réseau P2P incontrôlable comme BitTorrent pour publier la base de données intégrale. La société mise sur la loi américaine sur le droit d'auteur sur internet (le DMCA) qui impose aux plateformes de supprimer les contenus publiés sans l'autorisation des ayants droit lorsqu'elles sont notifiées. Elle estime que sa base de données est couverte par le DMCA.

Jusqu'à présent, les extraits des bases communiqués à titre de preuve du piratage ont effectivement été mis en ligne sur des sites de téléchargement direct qui acceptent de retirer les liens illicites qui leur sont notifiés, et qui l'ont fait. Mais ce ne sera pas le cas si les hackers (ou « le » hacker si l'on en croit les soupçons que porte l'entreprise sur un ancien collaborateur) décident, par exemple, de publier un simple fichier .torrent, comme l'ont fait récemment les pirates de Hacking Team. Il n'y a alors personne à qui envoyer une demande de DMCA, et/ou beaucoup de sites de liens BitTorrent qui ne les respectent pas.

Voici le communiqué reçu :

Suite à une intrusion injustifiée et criminelle dans notre système samedi 18 juillet 2015, Avid Life Media a immédiatement engagé l'une des équipes de sécurité informatique les plus pointues au monde afin de prendre toutes les mesures possibles pour résoudre cette crise.

En utilisant la Digital Millennium Copyright Act (DMCA), notre équipe a supprimé avec succès tous les messages liés à cet incident ainsi que toutes les Informations Personnelles Identifiables (PII) publiées en ligne à propos de nos utilisateurs.

La confidentialité des informations concernant nos utilisateurs a toujours été notre plus grande priorité, et nous sommes rassurés que les dispositions contenues dans le DMCA aient permis de résoudre ce problème efficacement. Notre équipe de spécialistes et de professionnels sécurité informatique, en plus de faire appliquer la loi, continuent d'enquêter sur cet incident, et nous publierons de futurs bulletins dès que de nouveaux éléments verront le jour.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.numerama.com/magazine/33730-quand-ashley-madison-tente-de-rassurer-ses-clients-infideles.html>
Par Guillaume Champeau